

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026**

Le 12 février 2026 à 16h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 janvier 2026, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD (à partir du point n°4), Patrice RONCARI, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE (à partir du point n°11), Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Christophe RENDU, Rahma GHIATOU, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Véronique DE LA TOUANNE à Christine QUILLERY, Anthony REYNAUD à Patrice RONCARI, Vincent GAUDIN à Martine BAGDASSARIAN.

Étaient absents excusés : Zaneta WOZNAK, Malika BELARBI, Jean-François COUET.

Était excusé avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Anthony DAHAN, Directeur de l'Habitat ; Julie HARROUET, Responsable des Achats ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Ester MARGARYAN, Assistante Polyvalente.

Objet : Désignation de trois représentants de Vallée Sud Habitat au sein de l'Assemblée Générale de la Société Anonyme de Coordination « HESTIA ET MOI ».

VALLEE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 FÉVRIER 2026
DÉLIBÉRATION

Objet : Désignation de trois représentants de Vallée Sud Habitat au sein de l'Assemblée Générale de la Société Anonyme de Coordination « HESTIA ET MOI ».

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article 81 de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018, portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN),

Vu les articles L.423-1-1 à L.423-2 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le décret n°2019-911 du 29 août 2019 relatif aux sociétés de coordination,

Vu la délibération n°CA-21-2021 du 8 décembre 2021 de Vallée Sud Habitat,

Considérant qu'il convient de nommer des représentants de Vallée Sud Habitat pour siéger à l'assemblée générale de la SAC,

Considérant les candidatures proposées pour remplir cette fonction :

- Yves COSCAS,
- Jean-Didier BERGER,
- Sandrine DANDRE,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,
dont 1 abstention (Mauricette MERIGOT-DURBAN),**

Désigne comme représentants de Vallée Sud Habitat à l'assemblée générale de la SAC :

- Yves COSCAS,
- Jean-Didier BERGER,
- Sandrine DANDRE.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**


Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 17 février 2026
Reçue en Préfecture le 16 février 2026
Certifiée exécutoire le 17 février 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Véronique ALBERT
Directrice Générale